Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Un organisme de formation me refuse

Par tarmorelique

Bonjour à tous. Je souhaite vous parlez d'un soucis que j'ai avec un centre de formation pour rentrer dans une formation .
En octobre 2021 j'ai intégrer une formation dans le développement web qui s'appelle un " Projet Pro " (Qui était de 3 mois de base jusqu'à février 2022) pour par la suite continuer sur une nouvelle formation diplômantes pour un titre RNCP (Qui devait durer de février 2022 à Novembre 2022.

Hors en arrivant en fin décembre ils m'ont dit que le projet pro qui devait faire 3 mois de base sera prolonger jusqu'au 29 juin .Ils m'ont dit que c'était pour que il rattrape leurs heures de la régions pour encaisser de l'argent car avec le covid ils n'avait pas utiliser toutes leurs heures .Mais je ne voulais pas le faire et j'ai signer aucun papier qui atteste que je souhaite continuer jusqu'au 29 juin et que une nouvelle formation diplômante commencer en septembre .

J'ai donc continuer la formation jusqu'au 29 juin 2022 (Sans signer aucun papier de prolongement) il me disait en septembre nous allons te prendre pour commencer la formation diplômante

Arriver septembre ils me dise que ils ne veulent pas me prendre , maintenant je me retrouve sans rien sachant que c'est la seule formation que je veux faire et qui est diplomate et c'était la seul formation que je pouvais poursuivre après mon projet pro. De plus ils m'ont demander de faire un travail que j'ai fait chez moi et que j'ai parfaitement rendu.

Ma questions est : Savez vous quel recours j'ai pour les faires condamner ou que je soit accepter dans la formation ?

Merci à vous

Cordialement

Xavier

Par Indigo

Bonjour Tarmorelique,

Lorsque vous indiquez :

"Savez vous quel recours j'ai pour les faire condamner ou que je soit accepter dans la formation ?"

Le seul recours que vous pouvez avoir, est de demander à l'organisme prestataire de vous rembourser les sommes indûment perçues de ce fait.

cf. article L6354-1 Code du travail.

Ceci étant, compte tenu de la tergiversation du centre de formation plus de précisions, cliquez sur le lien suivant :

https://jurislogic.fr

Cordialement,

Par tarmorelique

Bonjour sur le site il y à seulement une petit vidéo qui est a droite et à gauche il n'y à pas ce que vous m'indiquez

---
Par Indigo

Bonjour Tarmorelique,

Lorsque vous m'indiquez :

"sur le site il y à seulement une petit vidéo qui est a droite et à gauche il n'y à pas ce que vous m'indiquez"

Essayez, si votre ordinateur le permet, de vous reporter au lien suivant et merci de m'indiquer si vous avez pu ouvrir le lien, car, selon moi, tout dépend des ordinateurs.

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwilvLS21o_6AhWQ4oUKHaKzANIQFnoECAYQAQ&url=https%3A%2F%2Fjurislogic.fr%2F&usg=AOvVaw2MD7frEHhhT-YM3fVEUVqZ

Cordialement,

Par tarmorelique

Non il n'y à rien

Par Indigo

Bonsoir tarmorelique,

"Non il n'y à rien"

Vous m'en voyez désolée.

J'ai ouvert à nouveau le lien et çà a fonctionné.

Sans vouloir vous offencer, je pense que votre ordinateur n'est pas adapté.

Cordialement,

Par ESP

Bonsoir indigo, il faut coller le lien direct, sans votre votre moteur de recherche... Comme si vous vouliez le partager et surtout utiliser le symbole http que vous voyez ici en haut de l'espace de saisie de message.